

## Compte-rendu de la réunion du collectif « mobilité douce » du vendredi 22 mars Salle de réunion du magasin « Les vies de Gaïa »

Présents : Olivier ANTOINE, Mathilde BOCHATON, Grégoire BRETON, Emmanuelle BRUNET, Vincent BUISSON, Philippe GIRARD, Bernadette de ROLAND, il n'y a pas eu de liste de présence et hélas il manque un ou deux noms de participants...

Excusée : Hélène Haug-Charmet

Début : 18h00

Mathilde a présenté son action en tant qu'élève du Lycée de la Versoie impliquée dans la mobilité douce et plus spécifiquement dans le développement des pistes et bandes cyclables desservant son établissement. Son idée est de mettre en sens unique certaines voies de circulation automobiles à proximité du lycée pour libérer de l'espace et pouvoir y implanter des pistes cyclables.

Mathilde a évoqué le projet de la mairie de Thonon de créer des itinéraires « pedibus » et cyclables sécurisés desservant le groupe scolaire de la Grangette.

Quelqu'un (on fera mieux la prochaine fois afin d'identifier chacun) a évoqué l'organisation d'un événement du type « Avenue de Genève sans voiture ». Il est relevé que pour ce genre d'événement il faut un collectif aux « reins solides » et être sûrs d'être rejoints par un grand nombre d'utilisateurs du vélo pour ne pas se discréditer d'entrée de jeu auprès des élus et de la population.

Bernadette propose des rassemblements réguliers à vélo dans Thonon mais cela semble également prématuré pour les mêmes raisons qu'exposées ci-dessus mais cela est envisageable ultérieurement.

Plusieurs personnes parlent à nouveau des nombreux lieux de Thonon dangereux pour les cyclistes.

Bernadette évoque la nécessité de mettre certaines artères en voie unique pour donner sa place aux voies cyclables (avenues d'Evian et Jules Ferry).

Quelqu'un (on fera mieux la prochaine fois afin d'identifier chacun) indique qu'il y a une idée de projet de piste cyclable Fessy - Bons voire Cervens – Fessy - Bons. Que les maires concernés sont intéressés par cette idée.

Est également évoqué le « barreau » Douvaine - Machilly qui permettrait d'accéder au Léman Express en gare de Machilly.

Olivier fait état des réflexions en cours dans le groupe de travail « mobilité douce » du conseil local de développement (CLD) de Thonon Agglo, conseil dans lequel ne siègent que des personnes de la société civile bénévoles et dont l'avis est purement consultatif. Il diffuse quelques exemplaires d'un document de travail qui fait le bilan :

- des dessertes actuelles en transport en commun routier,
- des projets de pistes/bandes cyclables structurants à l'échelle de l'« Agglo » comme le long de la RD1005, des emplacements fonciers déjà réservés pour une voie propre à la ligne du « bus à haut niveau de service Thonon – Sciez – Douvaine – Genève » qui pourraient servir également de piste cyclable sécurisée car en site propre (et aussi des « barreaux » comme Bonnatrait - Perrignier pour accéder au Léman Express en gare de Perrignier) et
- de la réglementation notamment en matière de pouvoirs de police des maires.

Olivier rappelle que c'est la mise en cohérence du schéma cyclable qui fait défaut à l'échelle du territoire et que c'est là-dessus qu'il faut travailler. Et pour ce faire, il faut documenter le plus possible nos observations, constats et demandes.

Le groupe est d'accord pour dire que l'usage du vélo n'augmentera que si les voies dédiées sont sécurisées et pratiques au quotidien. Une piste cyclable pour les trajets journaliers doit aller au plus court et au plus plat.

Deux sous-groupes de travail ont été créés :

- l'un va inventorier les points noirs, endroits dangereux pour les cyclistes, sur la commune de Thonon, pour commencer ; pour ce faire chaque membre de ce sous-groupe va prendre en photos les points noirs par lesquels il passe régulièrement en vélo ; lors de la prochaine réunion du collectif, ce sous-groupe mettra en commun les points, et déterminera les secteurs qui n'ont pas encore été traités et ces secteurs seront répartis entre les participants,
- l'autre va s'intéresser au projet Cervens – Fessy – Bons, aux pistes/bandes « urbaines » qui pourraient permettre le développement de l'usage du vélo à Bons, Douvaine, Sciez et Veigy, et aux « barreaux » Bonnatrait - Perrignier et Douvaine - Machilly.

La constitution en association de notre collectif, pour lui donner une existence légale et une lisibilité auprès des élus et de la population, n'est pas ressentie comme une nécessité par une majorité de personnes présentes.

Contact doit être pris avec Jean-pierre Jacquier (France Nature Environnement Haute Savoie) qui a participé à la précédente réunion du collectif, pour savoir si FNE peut « héberger » notre collectif aux fins évoquées ci-dessus.

Des dates pour la prochaine réunion seront proposées via Framadate ou Doodle pour que chacun puisse exprimer ses disponibilités. Le lien vers une de ces deux plateformes sera envoyé ultérieurement.

C'est parti !

NB : Merci à « Les vies de Gaïa » de nous avoir prêté sa salle de réunion.

NB2 : Il semblerait bien de pouvoir utiliser le vidéoprojecteur et l'écran de la salle pour discuter en pointant directement sur les lieux géographiques sur des cartes projetées ; il sera donc nécessaire de voir avec les responsables de « Les vies de Gaïa » comment connecter un PC portable.

NB3 : Attention, éviter les vacances scolaires pour les réunions et essayer de varier le jour de semaine où cela a lieu.

Fin : 19h35

Olivier ANTOINE